

# L'Analyse environnementale, l'élément clé du système de management

### Conditions de réalisation

Formation non éligible au CPF

Modalités et délais d'accès : formation réalisée à partir de 4 stagiaires et dans un délai moyen d'un mois.

Si vous avez besoin d'une adaptation particulière liée à un handicap ou une difficulté, merci de nous contacter avant l'inscription pour que nous puissions étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation dans les meilleures conditions.

### Prérequis

Aucun.

### Public concerné

Dirigeants et cadres de direction Responsables ou animateurs Qualité, Sécurité, Environnement.

Responsable de service ou pilote de processus.

Auditeurs internes.

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les enjeux environnementaux (mondiaux, européens, nationaux),
- Connaître les aspects environnementaux générés par les activités d'une organisation (repères, actualités, retours d'expérience),
- Comprendre la méthodologie d'identification et de hiérarchisation des impacts environnementaux
- Réaliser l'analyse environnementale dans une perspective de cycle de vie (étude de cas),
- Démarrer une veille environnementale,
- Poursuivre la mise en place du système de management environnemental (SME).

### Résultats attendus :

- Utiliser la méthodologie de réalisation de l'analyse environnementale,
- Connaître les fondamentaux et les principales exigences réglementaires applicables à son site,
- Entretenir la veille et l'analyse environnementales.

### Durée

2 jours à une semaine d'intervalle – 14h

### Dates

14 et 21 novembre 2024

### Lieu

Limoges ou à distance

### Animatrice

Emmanuelle CHANOT

### Frais de participation

- Adhérent AFQP 380 € HT par personne par jour
- Non adhérent AFQP 500€ € HT par personne par jour. Nous contacter pour une formation Intra entreprise.
- **Les frais d'hébergement, de déplacement et les repas sont à la charge du participant.**
- Cette formation est éligible au fonds de la formation professionnelle suivant dispositions particulières de l'OPCO dont dépend le participant.

### Nombre de participants

Limité à 10

## PROGRAMME

### Accueil

Tour de table

Identification des attentes des participants

### Jour 1 :

**En introduction : Les enjeux environnementaux – Actualités**

### 1 – Les interactions entre les activités de l'entreprise et l'environnement :

- La connaissance du milieu récepteur et la sensibilité au regard des impacts des activités du site,
- L'évaluation de la sensibilité du milieu récepteur,

# L'Analyse environnementale, l'élément clé du système de management

- L'identification des parties prenantes dans le cadre de la protection de l'environnement et de la préservation des milieux,
- Les références et les sources d'accès aux informations.  
→ Mise en pratique Jour 2

### 2 – Les fondamentaux du droit de l'environnement- les principaux textes applicables :

- L'arborescence réglementaire environnement,
- Les fondamentaux du droit de l'environnement,
- L'identification des parties prenantes dans le cadre du suivi de conformité à la réglementation applicable,
- La situation administrative du site au regard du droit des ICPE
- Les principaux textes réglementaires applicables
- La vérification de la conformité aux exigences réglementaires  
→ Mise en pratique Jour 2

### 3 – Les aspects et impacts environnementaux des activités :

- La connaissance des activités de l'entreprise
- La perspective de cycle de vie
- Les aspects et impacts environnementaux des activités : définition- descriptif des usages, consommations, rejets, coûts, moyens de maîtrise (pratique, technologique, réglementaire...)
- La méthodologie de recensement et de cotation des impacts environnementaux
- La détermination des aspects environnementaux significatifs  
→ Mise en pratique Jour 2

### 4 – Le programme d'amélioration :

- Les objectifs et les actions à planifier
- La détermination des indicateurs

- La revue environnementale  
→ Mise en pratique Jour 2

### 5– Le pilotage de l'analyse environnementale et la communication :

- Les ressources nécessaires pour la bonne conduite du projet,
- Les compétences requises pour la réalisation de l'analyse environnementale et son suivi,
- La sensibilisation des collaborateurs tout au long du projet,
- Les outils et supports de communication internes.  
→ Mise en pratique Jour 2

### 6– Les perspectives :

- L'utilité de l'analyse environnementale dans le cadre de la responsabilité environnementale de la RSE,
- Les liens avec les objectifs développement durable, le global compact, EcoVadis...

### Jour 2 :

Mise en pratique de ce qui a été vu le jour 1 avec les éléments récoltés dans son entreprise par le stagiaire durant la semaine entre les 2 jours.

#### Modalités d'évaluation

QCM et évaluation par la formatrice de l'atteinte des objectifs. Mise en condition, cas pratique.

#### Méthodes et moyens pédagogiques

Diaporama, exercices en groupe, mises en situations et partage d'expériences

#### Sanction de l'action de formation

Délivrance d'une attestation de formation